

6^{ème} PROPOSITION DE LA DIRECTION à 12h

Propositions pour une signature

OUVRIERS / ETAM

Augmentation générale (AG) : 0,7 % avec mini de 13 € au 1^{er} mars 2015
Augmentation Individuelle (AI) et promotion/développement : 0,8 % au 1^{er} juin 2015 avec engagement formel d'octroyer un changement de coefficient pour 25 % au minimum de l'ensemble de cette catégorie.

CADRES

Augmentation Individuelle (AI) et promotion/développement : 1,5 % au 1^{er} juillet 2015

Autres propositions :

- Seuil d'embauche : 1625,34 Euros (+ 13 Euros)
- Primes spécifiques : + 0,7 % au 1^{er} mars
- Indemnités transports : 1% au 1^{er} avril
- Journée de tradition (lendemain de Noël) : Acquis à compter de cette année pour les salariés de Garchizy
- Grille des salaires : Négociation en 2015
- Référentiel des métiers : Présentation en juin/juillet 2015
- Prime dégressivité : Avenant SD pour intégrer cette prime
- Droit d'expression : Ouverture d'une négociation en juin/juillet 2015

Propositions si aucune signature

OUVRIERS / ETAM

Augmentation générale (AG) : 0,6 % au 1^{er} avril 2015

Augmentation Individuelle (AI) et promotion/développement : 0,7 % au 1^{er} juillet

CADRES

Augmentation Individuelle (AI) et promotion/développement : 1,3 % au 1^{er} juillet 2015

Autres propositions :

- Indemnités kilométriques : 0,5 % au 1^{er} avril
- Primes spécifiques : 0,6 % au 1^{er} avril

Contre-proposition de la CGT :

« Nous avons élaboré notre contre-proposition sur la base du salaire moyen de la société relatif à la catégorie des cadres.

Par conséquent, 1.5 % de 4 734 euros représente une augmentation de 71 Euros. De ce fait, les propositions de la CGT, toutes catégories confondues, sont les suivantes : »

- ❖ Augmentation générale de 1,5 % avec un mini de 71 Euros au 1^{er} mars
- ❖ Budget promotion/développement de 1,5 % sur toute l'année
- ❖ Budget spécifique pour rattrapage de 1,5 %
- ❖ Déplafonnement de la prime d'ancienneté (16% à partir de 25 ans et 17% à partir de 35 ans)
- ❖ Indemnités frais déplacement

Reprise des « négociations salariales » à 14h30 en sachant que la Direction a indiqué qu'elle ne modifierait pas ses propositions.

Le but de cette nouvelle réunion consistera uniquement à connaître les éventuels signataires.